

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2018

Le conseil municipal de LUSSAS s'est réuni en séance ordinaire le lundi 9 avril 2018 à 20h30 sous la présidence de Jean-Paul ROUX, Maire.

<p><b><u>Nombre de conseillers</u></b> En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14</p> <p><b>NOTA :</b> Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie ; que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2018 ;</p>	<p>L'an deux mil dix-huit, le neuf du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de LUSSAS étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Paul ROUX</p> <p><b><u>Présents :</u></b> MM William AUBERT _ Michel BOYER – Frédéric CHAZOT – Béatrice FROMAIGEAT - Jean-Louis JOUVE – Antoine LAINÉ – Fanny MALIS – Laura MONNIER - Isabelle POUZACHE - Jacques RIEUSSET – Jean-Paul ROUX – Anne-Claire SECHET-DUTREIX – Chantal TRAN – Gilbert VITAL</p> <p><b><u>Excusés :</u></b> MM – Claude MONCOMBLE</p> <p><b><u>Absents :</u></b> MM</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Mme Laura MONNIER a été désignée pour remplir cette fonction.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ordre du jour :

- 1) Vote des taux des taxes locales ;
- 2) Vote des budgets primitifs 2018 ;
- 3) Fixation de la participation du budget d'assainissement aux charges du personnel ;
- 4) Convention pour l'implantation du local technique du réseau d'initiative publique FTTH en fibre optique ;
- 5) Convention de gestion « assurance des risques statutaires » ;
- 6) Questions diverses ;

En début de séance Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour trois questions, à savoir la demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour les travaux d'extension de l'école primaire et de la cantine scolaire, la demande de subvention dotation de soutien à l'investissement public local DSIL 2018 et enfin la prise de participation de la commune au capital de la société coopérative d'intérêt collectif TËNK

➤ Vote des taux des taxes locales :

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

➤ Votes des budgets primitifs 2018:

Le compte administratif 2017 dégage un excédent de fonctionnement de 423 361.68 € qui seront reportés au budget primitif 2018 qui s'élève en fonctionnement à la somme de 1 140 171.00€.

La section de fonctionnement alimentera la section d'investissement à hauteur de 334 944€ pour couvrir une partie des besoins en investissement tels que les travaux de voirie, les travaux d'extension de l'école primaire et de la cantine, l'aménagement des logements communaux, l'acquisition de matériel de déneigement....

Le budget d'assainissement s'élève en fonctionnement à la somme de 116 563.00 € et en investissement à la somme de 199 097 € (étude diagnostic réseau assainissement collectif, extension du réseau...). Le conseil municipal approuve les amortissements des travaux d'assainissement ainsi que la participation du budget d'assainissement aux charges de personnel pour l'année 2018.

- Convention pour l'implantation du local technique du réseau d'initiative publique FTTH en fibre optique :

Le conseil municipal approuve l'implantation du local technique sur la parcelle F 218 dans le cadre des travaux de déploiement de la fibre selon la convention de droit d'usage du domaine privé pour l'installation d'équipements de communications électroniques.

- Convention de gestion « assurance des risques statutaires :

Le conseil municipal approuve la nouvelle convention de gestion assurance des risques statutaires – Agents CNRACL et/ou IRCANTEC qui inclut les conditions financières applicables en contrepartie du travail effectué par le CDG 07.

- Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour les travaux d'extension de l'école primaire et de la cantine scolaire:

Dans le cadre des travaux d'extension de l'école primaire et de la cantine scolaire, la commune sollicite l'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes.

- Demande de subvention auprès des services de l'Etat (DSIL) pour les travaux d'aménagement de logements communaux :

Le conseil municipal approuve la demande de subvention dotation de soutien à l'investissement public local DSIL 2018 pour les travaux d'aménagement de logements communaux au cœur du village.

- La prise de participation de la commune au capital de la société coopérative d'intérêt collectif TËNK:

Monsieur le Maire rappelle l'existence de la plateforme TËNK. L'augmentation constante du capital va permettre à la société coopérative d'intérêt collectif TËNK d'atteindre un équilibre budgétaire à l'automne prochain. La commune a participé une première fois en 2016 au capital et décide soutenir la SCIC TËNK en acquérant 20 parts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h45.